



01.04.2017

VENTES IMMOBILIER D'ENTREPRISE

HONORAIRES DE NEGOCIATION SUR LES VENTES IMMOBILIERES

IMMEUBLE A USAGE PROFESSIONNEL (BUREAUX, DEPOT, COMMERCE) ou TERRAIN

Minimum 10 000 € HT soit 12 000 € TTC

Moins de 350 000 €	8.00 % HT	soit 9.60 % TTC(*)
Entre 350 001 € et 500 000 €	7.00 % HT	soit 8.40 % TTC(*)
Entre 500 001 € et 750 000 €	6.00 % HT	soit 7.20 % TTC(*)
Entre 750 001 € et 4 000 000 €	5.00 % HT	soit 6.00 % TTC(*)
Entre 4 000 001 € et 5 500 000 €	4.00 % HT	soit 4.80 % TTC(*)
Entre 5 500 001 € et 6 000 000 €	3.00 % HT	soit 3.60 % TTC(*)
Plus de 6 000 000 €	2.50 % HT	soit 3.00 % TTC(*)

(*) sauf exception motivée

% sur le prix de vente

La somme découlant du pourcentage sera arrondie à la centaine inférieure

*HONORAIRES POUR AVIS DE VALEUR PAYANT ET PAR BATIMENT ESTIME :
3 000 € HT SOIT 3 600 € TTC*

LOCATIONS

HONORAIRES DE NEGOCIATION SUR LES LOCATIONS IMMOBILIERES

IMMEUBLE A USAGE PROFESSIONNEL (BUREAUX, DEPOT, COMMERCE) ou TERRAIN

Minimum 2 500 € HT soit 3 000 € TTC

30% HT d'un loyer annuel à la charge du Preneur (*)

(*) en cas de participation du Bailleur au paiement des honoraires, ce bareme pourra être revu à la baisse

Taux de TVA actuel de 20% sous réserve de modifications des dispositions fiscales ultérieures

Société anonyme au capital de 45 734,71 € - RC METZ N° 301 394 805 – Siret N° 301 394 805 00016

Cartes professionnelles N° 424A et 424B délivrées par la Préfecture de Moselle Adhérent
N° 1660^E à la caisse de Garantie GALIAN – 89, Rue de la Boétie – 75008 PARIS –
Membre de la Compagnie Nationale des Experts Immobiliers

